

L'APOSTOLAT DES LAÏCS

par Sylvie PAYEUR-RAYNAULD



Le Pape Benoît XVI...



... et ses armoiries



Les Pères de l'Église au Concile Vatican II, de 1962 à 1965

Avant la prière de l'Angélus, le 13 novembre 2005, le Pape Benoît XVI a rappelé aux fidèles l'importance qu'avait accordée le Concile Vatican II au rôle des laïcs, auxquels était consacré le 4^e chapitre de la constitution *Lumen gentium*, de même que le décret *Apostolicam actuositatem* (L'apostolat des laïcs). Dans ce dernier décret, précisait le Pape, les Pères du Concile encourageaient les laïcs à se regrouper en association, reconnaissant que «l'apostolat organisé [est] nécessaire pour influencer la mentalité générale, les conditions sociales et les institutions».

Dans son édition du 11 novembre, l'agence de presse *Zenit* rapportait ces propos d'un écrivain laïc engagé, Patrice de Plunkett: «Vatican II, que l'on n'étudie pas assez, a appelé les laïcs à prendre la parole. À l'intérieur de l'Église, tous les baptisés doivent participer à la vie de la communauté; envers nos contemporains, le concile nous fait un devoir de témoigner, chacun à sa façon et selon son état.»

Nous devons être fiers du fait que, dans la Communauté de la Dame de Tous les Peuples, des laïcs s'engagent courageusement à défendre l'Église en ce temps où «la corruption, les calamités et les guerres» bouleversent la terre et où le Père du mensonge semble triompher sur tant de fronts.

DÉNONCER LE MENSonge ET L'INJUSTICE

Défendre l'Église du Christ, c'est aussi dénoncer le mensonge et l'injustice, y compris les mensonges et les injustices affectant la Communauté de la Dame de Tous les Peuples. Il est paradoxal que certaines Autorités religieuses nous le reprochent, alors que le Pape Benoît XVI attache tant d'importance au principe de la vérité. En effet, selon les paroles du Cardinal Renato Martino, Président du Conseil pontifical Justice et Paix, qui présentait le Message du Pape pour la Journée mondiale de la paix (1^{er} janvier 2006), «la question de la vérité est sans nul doute un thème cher à Benoît XVI, constamment repris dans son ministère au point d'en caractériser le ministère». Commentant la première partie de ce message, le Cardinal Martino précisait:

«Le Pape souligne le fait que la vérité et le mensonge ne doivent pas être considérés comme de simples passe-temps intellectuels, mais comme des faits historiques et des événements décisifs dont dépendent le bonheur ou le malheur des gens.»

En effet, au numéro 5 de son message intitulé «Dans la Vérité, la Paix», le Pape Benoît XVI déclarait:

«Au mensonge est lié le drame du péché avec ses conséquences perverses qui ont causé et qui continuent à causer des effets dévastateurs dans la vie des individus et des nations.»

Le Pape dénonçait ensuite les «mensonges de notre temps, qui sont comme le cadre de menaçants scénarios de mort dans de nombreuses régions du monde». Il poursuivait en ces termes:

«La recherche authentique de la paix a son point de départ dans la conscience que le problème de la vérité et du mensonge concerne tout homme et toute femme, et qu'il se révèle décisif pour un avenir pacifique de notre planète. (...)

«La vérité de la paix appelle tous les hommes à entretenir des relations fécondes et sincères; elle les encourage à rechercher et à parcourir les voies du pardon et de la réconciliation, à être transparents dans les discussions et fidèles à la parole donnée.»

Ces exhortations sont pour nous un encouragement à continuer à exposer la vérité en ce qui concerne la Communauté de la Dame tout en nous efforçant de conserver la charité pour les adversaires de cette Oeuvre. Nous demeurons ouverts au dialogue et à la réconciliation, mais celle-ci doit être fondée sur la vérité et la transparence, ainsi que nous y invite le Pape Benoît XVI.

C'est toujours ce souci de vérité et de transparence qui nous incite à poursuivre le récit des événements concernant la Communauté de la Dame de Tous les Peuples, entre autres en ce qui concerne le ministère des Fils de Marie.

NOUVEL ÉCHANGE DE LETTRES ENTRE LE PÈRE DENIS LAPRISE ET LE COMMISSAIRE PONTIFICAL

Dans son numéro 175 (septembre-octobre 2005), *Le Royaume* a relaté comment, après avoir d'abord refusé, le Commissaire pontifical pour les Fils de Marie, Mgr Terrence Prendergast, avait ensuite per-

mis au Père Denis Laprise de présider au mariage de sa nièce Myriam avec Benoît Bouffard. Nous nous étions réjouis de cette ouverture de Mgr Prendergast qui avait au préalable consulté le Cardinal Marc Ouellet, et nous espérions une amélioration des relations avec ces Autorités religieuses, dans la vérité et la charité.

Le 16 décembre 2005, le Père Denis Laprise écrivait à nouveau à Mgr Prendergast, cette fois pour lui demander l'autorisation de célébrer le Baptême de Sara, petite-fille d'Yvan, le plus jeune de ses frères. À l'humble demande du Père Denis, Mgr Prendergast répondit par un refus, le 28 décembre suivant. Voici ces deux lettres:

Lettre du 16 décembre 2005 du Père Denis Laprise à Mgr Prendergast

Lac-Échemin, le 16 décembre 2005

À S. Exc. Mgr Terrence Prendergast, s.j.
Archevêque de Halifax
Commissaire Pontifical pour
les Fils de Marie

Excellence Révérendissime,

Au moment où nous entrons dans la dernière étape qui nous conduit aux Fêtes de la Nativité de notre Divin Sauveur avec la Neuvaine préparatoire à Noël, je viens vous informer que Marie-Pierre Laprise et son épouse Anne-Catherine Têtu, dont j'ai béni le mariage en l'église Saint-Michel de Sillery le 30 décembre 2004, ont accueilli dernièrement une petite fille: Sara, dont ils sont bien fiers.

Afin de continuer ce lien spirituel déjà établi, ils m'ont demandé si je pouvais baptiser l'enfant. Inutile de vous dire la joie que j'aurais de pouvoir lui conférer le sacrement du Baptême. Nous sommes prêtres pour cela: communiquer la grâce aux âmes.

Je n'aurais pas voulu vous importuner inutilement, Excellence. Cependant, les parents ont fait les démarches auprès de la paroisse et demandé que je puisse baptiser l'enfant, et on leur a répondu que je le pourrais si j'obtenais une permission expresse de vous qui êtes le Responsable des Fils de Marie. L'abbé Michel Fournier, Pasteur de la paroisse Bienheureux-François-de-Laval, a conseillé en ce sens.

Aussi, je sollicite la permission de pouvoir conférer le sacrement du Baptême à la petite Sara, la fille de mon neveu. Je le fais en toute simplicité afin que triomphe l'amour dans les âmes.

À l'approche de la fête de Noël, qui est la fête de l'amour par excellence, puisse l'Enfant Jésus permettre que ce petit bébé, dont les parents désirent le Baptême, soit source de joie, de bonheur et de cette unité qui vous est si chère, à vous et à Son Éminence le Cardinal Marc Ouellet, comme elle l'est pour nous.

Que «l'Année ignatienne» qui vient de s'ouvrir le 3 décembre dernier, en la fête de saint François Xavier, le plus grand Missionnaire, qui a conféré le saint Baptême à des milliers d'enfants en Orient, puisse vous inspirer dans votre réponse de Pasteur.

Je vous remercie, Excellence, pour votre bonté à répondre à l'attente des jeunes parents. Je suis certain que vous ne manquerez pas de saisir l'occasion de favoriser cette nouvelle famille afin qu'elle devienne, à son tour, une «église domestique» selon Vatican II, expression si chère au Pape Jean-Paul II.

Veillez agréer, Excellence, avec mes vœux de Joyeux Noël et d'une Sainte Année 2006, mes sentiments respectueux.

P. Denis Laprise
626, route du Sanctuaire
Lac-Échemin QC G0R 1S0

Lettre du 28 décembre 2005 de Mgr Prendergast au Père Denis Laprise



ARCHDIOCESE
OF HALIFAX

P.O. BOX 1527 HALIFAX N.S. B3J 2Y3

Halifax, le 28 décembre 2005

Père Denis Laprise offm
626 Route du Sanctuaire
Lac-Etchemin QC G0R 1S0

Cher P. Laprise:

Le 23 décembre, j'ai reçu votre lettre portant la date du 16 décembre. Vous y demandez la permission de célébrer un baptême pour un membre de votre famille. En réponse je dois vous informer que je ne peux accéder à votre demande. À mon avis, il n'est pas opportun de présenter une telle requête au Cardinal Ouellet et à moi-même dans le contexte actuel.

Comme l'a mentionné l'abbé Michel Fournier à l'un de vos proches lorsqu'il fut question de votre présidence au baptême, les permissions précédentes de cette nature concédées aux Fils de Marie n'ont pas servi à améliorer les relations avec Son Éminence et avec moi-même.

C'est ma ferme conviction que lorsque les difficultés présentes seront résolues et que sera établie une communion des esprits et des cœurs entre les Fils de Marie résidant dans l'Archidiocèse de Québec et le Cardinal Ouellet et moi-même, je recommanderai rapidement d'accorder les autorisations de telles demandes pastorales à l'évêque concerné.

L'expérience de votre dernière requête pour un mariage dans votre famille démontre que l'autorisation accordée avant la communion a conduit à la récrimination. La bonne volonté que j'ai démontrée en vous autorisant à présider ce mariage n'a reçu en réponse que des remarques vitrioliques envers moi et envers le Cardinal Ouellet dans *Le Royaume* et sur le site Web.

Je regrette de devoir terminer ainsi cette discussion à moins et jusqu'à ce que la communion soit rétablie entre les Fils de Marie et les supérieurs ecclésiastiques. Je suis certain que les membres de votre famille pourront prendre arrangement pour le baptême avec le pasteur de leur paroisse propre ou avec la paroisse Bienheureux-François-de-Laval.

Je vous engage à vous unir à moi dans la prière pour que le Temps de Noël et la venue d'une nouvelle année amènent un changement dans les dispositions chez les Fils de Marie.

Fraternellement dans le Christ,

Terrence Prendergast, s.j.
Commissaire pontifical

cc:
Cardinal Marc Ouellet
R.P. Eric Roy, offm

La réponse du Commissaire pontifical au Père Denis est étonnante: comment peut-il affirmer que «l'autorisation accordée avant la communion a conduit à la récrimination», alors que le Père Denis avait chaleureusement remercié tant le Cardinal Ouellet que Mgr Prendergast pour l'ouverture qu'ils avaient manifestée en lui permettant de présider le mariage de Myriam et de Benoît, et qu'une espérance nouvelle commençait à germer dans le cœur des Fils de Marie et des membres de l'Oeuvre mariale?

Il n'est pas vrai, contrairement à ce qu'écrit Mgr Prendergast, que «la bonne volonté» qu'il avait manifestée «n'a reçu en réponse que des remarques vitrioliques envers [lui] et envers le Cardinal Ouellet dans *Le Royaume* et sur le site Web». En toute transparence, le numéro 175 du journal *Le Royaume* a relaté les faits entourant la lettre envoyée le 15 août 2005 par le Commissaire pontifical aux Fils de Marie et publié la réponse du Père Pierre Mastropietro – à propos de faits antérieurs à la permission accordée au Père Denis de présider le mariage de sa nièce –, mais était-ce manquer à la charité que de dénoncer les erreurs? Et peut-on qualifier de «remarques vitrioliques» des propos qui visent à faire la lumière sur des injustices flagrantes?

Selon les paroles mêmes du Pape Benoît XVI, «au mensonge est lié le drame du péché avec ses conséquences perverses, qui ont causé et qui continuent à causer des effets dévastateurs dans la vie des individus et des nations».

Nous serions bien coupables de ne pas dénoncer le mensonge, surtout qu'il ne peut soutenir la confrontation avec la vérité des faits et des événements qui constituent la trame de la vie de la Communauté de la Dame de Tous les Peuples. Comme le soulignait le Cardinal Martino, cité au début de cet article, il ne s'agit pas pour nous de nous adonner à «de simples passe-temps intellectuels» en présentant la vérité; il en va du bonheur ou du malheur des gens, bonheur ou malheur qui dépendent «des faits historiques et des événements décisifs» que sont aussi les déclarations des uns et des autres. C'est à faire connaître ces faits que nous nous attachons en toute transparence pour le bien de tous, y compris de ceux qui, peut-être involontairement, répandent le mensonge.

Mgr Prendergast conclut à la fin de sa lettre: «Je regrette de devoir terminer ainsi cette discussion à moins et jusqu'à ce que la communion soit rétablie entre les Fils de Marie et les supérieurs ecclésiastiques», puis il dit souhaiter «un changement dans les dispositions chez les Fils de Marie»...

Encore une fois, Mgr Prendergast reporte sur les Fils de Marie la responsabilité du dialogue rompu, alors que ceux-ci tentent simplement de défendre une Oeuvre de Dieu et de faire valoir leurs droits. La discussion franche et sincère semble impossible.

Mais... surprise! Le Ciel intervient le 30 décembre. Voici ce que relate Mère Paul-Marie dans son journal, avec la suite du rappel des événements:

Un Baptême ici, à



SPIRI-MARIA

«Vendredi 30 décembre 2005 – en la fête de la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph:

«Je m'éveille à 4h15 – je suis une heure en retard. À peine debout, je «ressens» une «présence» céleste qui plane au-dessus de moi et j'"apprends" qu'il s'agit de l'âme du Père Philippe Roy. Aussitôt, j'"entends":

«L'ENFANT D'YVAN DEVRA ÊTRE BAPTISÉ ICI, À SPIRI-MARIA. ENSUITE, BIENTÔT, IL SERA INSÉRÉ DANS LE REGISTRE DE LA NOUVELLE ÉGLISE (...).»

«J'écris aussitôt cette locution intérieure dans mon cahier intime tout en ouvrant l'ordinateur. Je suis surprise de l'intervention du Père Philippe que j'ai «vu» si peu depuis sa mort en 1988. La sonnerie de l'ordinateur se fait entendre: deux courriels sont arrivés cette nuit, dont celui d'Yvan et d'Anne Laprise. Yvan, grand-père paternel de l'enfant, écrit aussi au nom d'Alain et de Marie Têtu, grands-parents maternels.

«Je sais déjà qu'il y a une difficulté à Québec, car le curé de la paroisse Saint-Pie-X – aujourd'hui «Bienheureux-François-de-Laval» –, l'abbé Michel Fournier, et Son Excellence Mgr Terrence Prendergast, Commissaire pontifical pour les Fils de Marie, refusent de donner la permission au Père Denis La-

prise de baptiser l'enfant de Marie-Pierre Laprise et d'Anne-Catherine Têtu.

«Je lis donc les deux pages écrites par Yvan. Surprise! La fin de sa lettre demande justement la permission de faire baptiser ici l'enfant qui a déjà un mois.

«Quelle coïncidence! Et la grâce de ce matin a déjà été notée.» [Et Marie-Paule écrit aussi ce qui lui est «montré» au sujet d'une action future d'Yvan, qui sera dévoilée en son temps.]

COURRIEL D'YVAN LAPRISE

Le courriel qu'Yvan Laprise adressait à Marie-Paule au nom des familles Têtu et Laprise était daté du 28 décembre, pourtant, notre Fondatrice ne l'a reçu que le vendredi 30 décembre au matin, tel qu'il est relaté ci-dessus.

En fait, lorsque le Père Denis a pris connaissance de la lettre de refus de Mgr Prendergast, vers 21h le 28 décembre, il a téléphoné à Yvan pour l'informer et il lui a transmis cette lettre par courrier électronique. Bouleversé par les propos de Mgr Prendergast, Yvan a préparé le soir même sa lettre à l'attention de Marie-Paule et il l'a adressée le lendemain matin au

Père Denis par Internet.

Au cours de l'après-midi du 29 décembre, le Père Denis a pris connaissance du courriel de son frère et, dans la soirée, il lui a téléphoné pour lui dire qu'il n'avait pas d'objection à ce qu'il fasse parvenir cette lettre à Marie-Paule. C'est ce qu'Yvan a fait à 19h35 en l'adressant à Soeur Micheline Hupé pour qu'elle la transmette à notre Fondatrice.

Soeur Micheline, qui s'affairait alors à la préparation de la vidéo pour la retraite des Filles de Marie, a regagné son bureau à 22h45 et ce n'est qu'à ce moment qu'elle a récupéré le courriel. Elle a aussitôt répondu à Yvan, lui disant qu'elle s'excusait du retard et qu'elle transmettait sans délai son message à Marie-Paule, ce qu'elle a fait par courrier électronique à 23h. Le vendredi matin, Marie-Paule, s'étant levée une heure plus tard que d'ordinaire (4h15 au lieu de 3h!), après avoir ouvert son ordinateur, a eu le temps de noter l'indication «reçue» du Père Philippe avant de recevoir le message d'Yvan.

Voici le courriel qu'adressait Yvan à Marie-Paule, au nom des familles Têtu et Laprise, concernant le refus opposé par Mgr Prendergast au Baptême de sa petite-fille Sara par le Père Denis.

Lettre d'Yvan Laprise à Marie-Paule

Québec, ce 28 décembre 2005
En la fête des Saints Innocents

À l'attention de Mère Paul-Marie

Très chère Marie-Paule,

Permetts à ton enfant que tu connais depuis plus de trente-cinq ans de te parler coeur à coeur. Il y a aujourd'hui précisément un mois qu'Anne-Catherine et Marie-Pierre donnaient naissance à la petite Sara, premier fruit merveilleux de leur mariage.

Comme tu l'as appris précédemment, ces derniers ont désiré que le Père Denis Laprise, Fils de Marie, puisse lui-même conférer le sacrement du Baptême à Sara. Ils ont donc fait la demande à leur paroisse, mais il se sont vu refuser que ce soit le Père Denis qui baptise l'enfant. Devant cette situation, ils se sont tournés vers l'abbé Michel Fournier, curé de la paroisse Bienheureux-François-de-Laval (anciennement paroisse Saint-Pie-X), qui leur a fait la même réponse en précisant que le Père Denis devait faire la demande à son supérieur ecclésiastique, Mgr Terrence Prendergast, et qu'advenant une réponse affirmative il serait heureux d'accueillir le Père Denis dans sa paroisse afin qu'il préside le sacrement.

Le Père Denis a donc adressé une demande écrite à Mgr Prendergast et, ce soir précisément, le Père Denis me faisait une brève communication téléphonique pour m'informer de la réponse négative de Monseigneur. Par la même occasion, il me soulignait qu'il m'envoyait immédiatement, par courriel, une copie de la lettre de réponse de Mgr Prendergast datée de ce même jour, soit le 28 décembre 2005, fête des Saints Innocents. Il n'y a donc pas de hasard: cette fois encore, une petite innocente se voit victime de la malice des grands.

À la suite de cette réponse reçue ce soir et, de plus, après un entretien de deux heures qu'Alain Têtu et moi (les deux grands-pères) avons eu avec l'abbé Michel Fournier un peu avant Noël, mes dernières illusions se sont envolées.

Je veux donc partager avec toi les premières réactions que suscitent ces derniers événements et les réponses fournies d'une part par l'abbé Fournier, mais, d'autre part et surtout, par Mgr Prendergast dans sa lettre. Comme je te l'ai confié en début de lettre, c'est mon coeur d'enfant éduqué dans cette grande Oeuvre, mais aussi mon coeur de père qui s'est façonné au fil des ans et qui a pris, je l'espère, un peu de maturité, et enfin mon coeur de grand-père qui s'initie à ses nouvelles responsabilités, qui veut s'adresser librement au coeur de la Maman.

Pendant toutes ces années, nous, les laïcs, avons tenté de pratiquer la belle vertu de charité que tu n'as eu de cesse de nous rappeler à l'égard de certains pasteurs qui condamnent, qui paralysent le développement de l'Oeuvre, des Communautés et finalement du Royaume. Dans mon for interne, ce soir, je ne peux plus accepter ces gestes d'injustice. Est-ce de la révolte? Sincèrement, je ne crois pas. Il m'apparaît que l'heure est venue de faire éclater la justice qui a été mise en veilleuse pour donner une chance à des autorités de l'Église de corriger les erreurs commises, répétées, maintenues contre toute logique à l'égard de l'Armée de Marie, mais surtout contre toi, Marie-Paule. Car, en effet, c'est toi la pierre d'achoppement, c'est toi la «désaxée», la «folle», comme ils n'osent pas le dire publiquement de peur d'être confondus dans le journal *Le Royaume*.

Qui suis-je pour m'insurger, pour vouloir prendre ta défense? Je sais que je n'ai certes pas les qualités et l'instruction théologique requises, que je n'ai pas plus d'autorité formelle ou de délégation pour représenter cette Oeuvre qui m'est si chère. Toutefois, je sens à l'intérieur de moi que je dois avancer, exprimer, défendre au nom de mes croyances, de mon expérience.

Bien certainement, chère Maman, une fois de plus je vais me soumettre à la volonté de Dieu si l'on doit encore une fois faire oeuvre de charité; je vais garder le silence et accepter ce refus s'il doit en être ainsi. Mais si j'écoutais mon coeur, je souhaiterais que ma petite-fille Sara puisse recevoir le Baptême par un pasteur d'une Église renouvelée, une Église qui me reconnaît comme l'un de ses membres à part entière, une Église dans laquelle je me reconnais, enfin une Église qui reconnaît le sacerdoce de ses Fils parmi les plus fidèles.

Aussi, après avoir prié, réfléchi et consulté Marie-Pierre et Anne-Catherine, je te formule une demande qui t'apparaîtra certes insensée et imprudente du moins sur le plan humain. Je te fais donc, au nom des parents et des deux familles, la demande que la petite Sara soit baptisée au Centre eucharistique et marial Spiri-Maria par le Père Denis.

Comme tu l'auras bien senti, ce n'est pas un sentiment de révolte ou d'insubordination qui m'anime, mais mon coeur d'enfant de Dieu qui crie. Je sais que cette demande est folle et qu'elle n'est pas bien recevable dans le contexte qui prévaut. Je sais aussi que je prends de ton temps précieux et je t'en demande bien humblement pardon, mais je n'ai fait que répondre à une très forte impulsion de te communiquer ces quelques lignes.

Merci de ton écoute et de ton amour!

Ton petit enfant Yvan, au nom des familles Têtu et Laprise

* * *

LA VOIE ÉTAIT TRACÉE...

Yvan était loin de se douter que le Ciel avait répondu à sa demande avant même que Mère Paul-Marie ne lise le message qu'il lui adressait!

Il faut souligner que notre Fondatrice et les Pères responsables à Spiri-Maria avaient refusé jusqu'alors qu'on y célèbre les sacrements du Baptême et du Mariage ou une cérémonie de funérailles, et Mère Paul-Marie avait même déclaré: «Pas de cérémonie du Baptême, même pas pour dix ou quatorze familles Laprise qui nous feraient la demande de célébrer à Spiri-Maria le Baptême de leur enfant!»

Il s'agissait de se soumettre à l'Église, mais, lorsque les portes ont été fermées par cette Église, le Ciel

est intervenu et les événements se sont précipités.

Après la messe du matin, le vendredi 30 décembre, Mère Paul-Marie informe les Pères Victor Rizzi et Pierre Mastropietro de l'indication du Ciel concernant le Baptême de Sara à Spiri-Maria. Il est d'abord question du refus de l'autorité et de l'intervention du Ciel: la voie était tracée.

Une heure après a lieu une courte réunion d'information avec le Père Éric Roy, Supérieur général des Fils de Marie, et le Père Denis Laprise.

Après avoir été informé de l'intervention du Père Philippe, Yvan propose que le Baptême ait lieu le 1^{er} janvier, alors que toute sa famille sera réunie chez son beau-père Grégoire Giguère, à Lac-Etchemin.

Une autre réunion a lieu au cours de l'après-midi avec les Pères pour préparer la cérémonie. Il ne reste qu'une journée pour s'organiser, mais, heureusement, le Ciel a déjà tout prévu, jusqu'aux petits détails:

– Pour les fonts baptismaux, le Père Éric Roy propose un piédestal qu'on pourrait recouvrir d'un tissu doré et d'une dentelle, sur lequel on pourrait déposer une vasque (bassin) pour l'eau baptismale. À la demande de Marie-Paule, les Soeurs vont vérifier dans les articles reçus en cadeau si l'on peut y trouver le nécessaire: elles y découvrent une magnifique dentelle arborant des roses, brodée avec du fil argenté, et, vérification faite, il y a tout juste la quantité de tissu nécessaire pour recouvrir le piédestal en faisant un joli drapé dans le haut sur un beau reste de satin doré. Les Soeurs y découvrent également une vasque de cristal qui conviendra très bien pour l'eau baptismale. (La dentelle et la vasque de cristal avaient été offertes à l'Oeuvre peu de temps auparavant.)

– Maintenant, où se procurer le saint chrême pour oindre le front de l'enfant? Le Père Éric songe à faire appel aux Fils de Marie oeuvrant en Nouvelle-Écosse, à douze heures de route, et il projette de demander à l'un d'eux de faire la moitié du trajet vers Lac-Etchemin, alors que lui-même irait à sa rencontre (le Père Éric pense partir le lendemain, à 4h du matin, pour revenir à 18h le même jour). Mais ce long voyage ne sera pas nécessaire: mis au courant de la situation par le Père Pierre, le Père Jean-François, son frère, lui annonce qu'il a en sa possession du saint chrême.

– Le registre de «la nouvelle Église»: Marie-Paule a conservé un très beau registre qui n'a jamais été utilisé et qui fera tout à fait l'affaire.

– La coquille de Baptême pour verser l'eau sur le front de l'enfant: de son côté, le Père Denis possède une coquille de Baptême en bronze qu'on lui a offerte un jour et qu'il a toujours conservée précieusement, car elle lui rappelait l'image de sa réception comme Fils de Marie: une main de prêtre versant l'eau du Baptême avec un grand coquillage.

Tout est donc en place pour ce premier sacrement dispensé à l'intérieur de la nouvelle Église.

LE PÈRE PIERRE SE PRONONCE

À la suite du branle-bas initié par le Ciel, le Père Pierre adresse un courriel à Mère Paul-Marie:

Lac-Etchemin, le 30 décembre 2005

Bonjour Mère Paul-Marie,

Merci beaucoup pour la rencontre de ce matin, à la suite du récent échange de lettres entre le Père Denis Laprise et le Commissaire pontifical. Ce dernier sera bien surpris de constater comment sa «prière pour que le Temps de Noël et la venue d'une nouvelle année amènent un changement dans les dispositions des Fils de Marie» aura été si vite exaucée par le Ciel Lui-même...

En fait de changement, Mgr Prendergast sera vraiment servi à souhait, car son refus de laisser le Père Denis baptiser sa petite-nièce – refus doublé du regret «de devoir terminer ainsi cette discussion à moins et jusqu'à ce que la communion soit rétablie entre les Fils de Marie et les supérieurs ecclésiastiques» – devient, de fait, l'occasion par laquelle le Ciel vient de trancher une fois pour toutes et de façon définitive cette question de communion, tant de fois utilisée à mauvais escient par certaines autorités, aux seules fins de décrier le Plan de Dieu en Son Oeuvre et en Sa Servante.

Le vieux tissu de l'ancienne Église ne peut plus désormais qu'être en rupture avec le tissu neuf de la nouvelle Église. Il est probablement aussi évangélique qu'inévitable qu'il en soit ainsi.

En cette croisée de chemins où une page d'histoire pleine d'erreurs et de ratures se tourne pour les uns, un grand livre, celui-là tout neuf et tout blanc, s'ouvre pour les autres... Que Dieu est bon et grand! À Lui seul, tout honneur et toute gloire! Merci à toi, chère Maman, pour ton «oui» d'amour à Sa sainte Volonté.

Unis sous le regard aimant de la Sainte Famille, dans le Coeur du Père, je te bénis.

Père Pierre

LA FAMILLE LAPRISE REMERCIE

Voici le courriel adressé par Yvan Laprise à Marie-Paule, le même jour du 30 décembre, en guise de remerciement:

Au nom des familles Têtu et Laprise, Yvan remercie

Québec, ce 30 décembre 2005
En la fête de la Sainte Famille

À l'attention de Mère Paul-Marie

Très chère Marie-Paule,

Je m'excuse de te revenir à nouveau en si peu de temps, mais cette fois ce sera bref. Je veux te remercier et t'exprimer notre reconnaissance pour les grâces extraordinaires dont nous sommes les bénéficiaires bien indignes. Quelle joie pour toute la famille, mais surtout pour cette petite enfant qui sera reçue dans la grande Église de Dieu! Nous sommes encore ébranlés par cette nouvelle qui nous réjouit et qui, en même temps, nous plonge dans l'humilité et l'adoration.

Voilà donc mes premiers commentaires après une nouvelle aussi pleine d'espérance. Je veux aussi remercier le Père Philippe Roy pour son intervention; j'ai senti sa présence auprès de nous au cours de la journée; j'imagine qu'il sera plus facile pour toi de dire à ce bon Père Philippe toute notre reconnaissance pour cette intervention pleine de force et d'espérance.

Nous demeurons tous unis à toi dans la prière d'action de grâce. Merci de ton amour!

Yvan, au nom des familles Têtu et Laprise

COMMENTAIRE DE SOEUR JEANNE D'ARC DEMERS

Le samedi 31 décembre, Soeur Jeanne d'Arc, sacristine, informée des événements, écrit une lettre à Mère Paul-Marie où, entre autres choses, elle commente le Baptême de Sara à Spiri-Maria, rappelant également la première lecture (Gn 15, 1-6; 21, 1-3) de la messe de la veille en l'honneur de la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph, où l'on voit le Seigneur promettre à Abraham une nombreuse

descendance:

«Regarde le ciel, et compte les étoiles, si tu le peux... Vois quelle descendance tu auras!» [Paroles qui nous rappellent la formule de bénédiction des membres de la Famille des Fils et Filles de Marie.]

«Le Seigneur intervient en faveur de Sara comme il l'avait annoncé; il agit pour elle comme il l'avait dit. Elle devint enceinte et elle enfanta un fils pour Abraham dans sa vieillesse à la date que Dieu avait fixée. Et Abraham don-

na un nom au fils que Sara lui avait enfanté: il l'appela Isaac.»

Voici ce qu'écrivait Soeur Jeanne d'Arc au sujet de Sara:

UN VRAI CADEAU DU CIEL: la petite Sara!



Sr Jeanne d'Arc Demers

L'intervention du Ciel en faveur de la petite Sara des Temps nouveaux, en ce jour où la liturgie rappelle l'intervention du Ciel en faveur de la grande Sara de l'Histoire, m'a comblée de joie à la pensée que les Temps nouveaux s'ouvrent à Spiri-Maria... Cet heureux temps prophétisé par saint Louis-Marie Grignon de Montfort prend forme avec le Baptême de cette petite. La porte du Royaume est ouverte! Tu en as mis le prix... Heureux qui en trouvera l'entrée!

31 décembre 2005

Peu de temps après, Soeur Jeanne d'Arc ajouta: «Le journal *Le Royaume*, n° 176, est un chef-d'œuvre de grâces et de lumières. Si l'on s'arrête sérieusement à la grâce du 25 novembre 2005 [p. 8, 2^e colonne], il est clair que c'est le Ciel qui a ratifié le mystère de "Co-Rédemptrice". L'Église n'aura qu'à le confirmer..., mais quand? Soeur Chantal Buyse l'a bien saisi et l'a bien précisé [p. 9, 2^e colonne]. Union de prière, **Soeur Jeanne d'Arc.**»



Anne-Catherine Têtu-Laprise



Marie-Pierre Laprise



Anne Giguère-Laprise



Yvan Laprise



Marie Bérubé-Têtu



Alain Têtu

LE SACREMENT DU BAPTÊME

LA CÉRÉMONIE DU BAPTÊME DE SARA

Le Baptême de Sara a donc lieu au Centre eucharistique et marial Spiri-Maria dans l'après-midi du dimanche 1^{er} janvier 2006, après la messe de 14h30. Le Père Denis, son grand-oncle, a la joie de l'accueillir dans la grande famille de Dieu et de l'Immaculée.

Avec la famille, une petite assemblée est présente à Spiri-Maria pour assister au Baptême célébré en cette chapelle. La chorale, dirigée par le Père Hervé Lemay, est surtout constituée de membres des familles Laprise et Têtu qui font partie de la Chorale de l'Immaculée et qui, pour plusieurs, se dévouent également dans le cadre de chorales paroissiales.

Dans son homélie, le Père Denis souligne que, par Jésus, «tout baptisé entre dans la Famille trinitaire» et il explique le sens de la cérémonie de ce jour: «La petite Sara, baptisée dans cette chapelle de Spiri-Maria, frappe à la porte du Royaume qui s'ouvre toute grande devant elle. Pour l'histoire de l'Église renouvelée, une page nouvelle s'inscrit dans le Ciel. Une étape qui nous introduit toujours plus profondément dans l'Église de Jean. Ce sont les événements providentiels qui nous y ont conduits sans que nous ayons eu à programmer quoi que ce soit. C'est le Seigneur qui intervient à notre insu et organise toute chose. Tout est préparé par le Ciel. C'est beau de voir que le sacrement du Baptême qui constitue la base de la vie chrétienne soit célébré ici, pour la première fois, dans cette enceinte eucharistique et mariale. Cette célébration devient comme le signe d'une ouverture nouvelle vers le Royaume. En effet, le Baptême est le sacrement qui donne la vie à l'âme. Il est le premier geste de rédemption, le premier contact de l'âme avec le Sauveur. Par le Baptême, nous devenons Fils et Filles de Dieu. C'est la merveille que la grâce opère dans le petit bébé que l'on porte sur les fonts baptismaux. (...)

«Ah! si nous pouvions voir avec des yeux spirituels ce qui se passe dans l'âme au moment du Bap-



À son tour, le papa, Marie-Pierre Laprise, porte le bébé sur les fonts baptismaux, entouré du Père Denis Laprise, de la maman, Anne-Catherine Têtu, et de Marie-Anne et Jean-Philippe Laprise, marraine et parrain de Sara.



Après le Baptême, la déposition de l'enfant sur l'autel signifie que Sara pourra désormais accéder aux sacrements de l'initiation chrétienne, sacrements de Confirmation et de l'Eucharistie, et qu'elle pourra donner à Dieu le nom de Père.



Réception de Sara dans la Famille des Fils et Filles de Marie, présidée par la Maman internationale, Madame Charlotte Bélanger (au centre).

tême, nous serions éblouis de la beauté de l'âme. C'est déjà le Ciel qui s'y mire. N'oublions pas que, pendant que la maman portait l'enfant dans son sein, il y eut cet instant très bref, ce moment où Dieu créa l'âme spirituelle qui a entrevu Dieu. Voilà pourquoi dans tout homme et dans toute femme demeure cette soif insatiable, cette nostalgie de Dieu. Le grand saint Augustin disait que l'homme demeure toujours insatisfait jusqu'à ce qu'il repose en Dieu. Aussi longtemps qu'on n'a pas découvert Dieu, on le cherche. Voilà pourquoi la grâce initiale du Baptême marque le début, dans la vie, d'un cheminement et d'un progrès constants, vécus jour après jour jusqu'à ce que nous atteignons la charité parfaite, c'est-à-dire la sainteté.»

La touchante cérémonie du Baptême de Sara est suivie de sa consécration à Marie, alors que les parents vont offrir l'enfant à la Dame de Tous les Peuples, auprès de la statue qui La représente en la chapelle. Sara est ensuite reçue à titre de benjamine (membre auxiliaire) dans la Famille des Fils et Filles de Marie par Madame Charlotte Bélanger, Maman internationale de la Famille.

«Quand l'Église ne bouge pas... le Ciel parle, n'est-ce pas?» – S.D.



Un retour en arrière

Le «Baptême» du premier Fils de Marie

14 JUIN 1970, RÉCEPTION DU PREMIER FILS DE MARIE

À la suite du Baptême de Sara, Soeur Louise Hélie a fait le lien entre cette cérémonie et la réception du Père Denis Laprise comme premier Fils de Marie, alors que son image de réception représentait le sacrement du Baptême. Trente-cinq ans plus tard, le Père Denis devenait le premier à conférer le Baptême dans «la nouvelle Église», pour reprendre l'expression du Père Philippe Roy. Rappelons les faits.

C'est le 14 juin 1970 que Marie-Paule a la surprise d'entendre le Seigneur lui demander de recevoir le Père Denis comme son fils spirituel. Celui-ci devient ainsi le premier Fils de Marie et il reçoit, comme image de réception tirée au hasard, une image représentant la main d'un prêtre qui baptise, avec ce mot: «Credo». Et Marie-Paule de préciser en *Vie d'Amour*: «C'est l'image du Baptême comme "Fils de Marie".» (Vol. V, chap. 37, p. 198)

Au moment de recevoir le Père Denis comme Fils de Marie, notre Fondatrice voit, «avec l'oeil de l'âme, une vaste chapelle» où se déroule une cérémonie particulière: «de nombreux



P. Denis Laprise, Camillien (1970)



religieux, vêtus de blanc, s'approchent lentement et pieusement», afin d'être reçus Fils de Marie.

Elle précise qui seront ces Religieux:

«Ce seront des Membres séculiers et réguliers qui passeront sur terre en faisant le bien et iront goûter, dans l'éternelle Patrie, la récompense qu'ils se seront méritée.

«Le Seigneur Jésus est passé sur terre et Il a donné à Dieu Ses Fils-Prêtres. Marie passe à son tour et Elle donnera à Dieu ses Fils, afin qu'ils redonnent le Christ au monde.» (Id., p. 200)

Lettre de Soeur Louise Hélie à Marie-Paule

Chère Marie-Paule,

Quelle joie brille dans notre coeur à la suite de la cérémonie du Baptême de la petite Sara! Cérémonie pleine de simplicité, mais combien riche de signification!

J'ai été très touchée de constater que ce premier «Baptême» en la chapelle de Spiri-Maria a été présidé par le Père Denis Laprise, lui qui est non seulement le premier Fils de Marie, mais aussi le premier à avoir été baptisé au sein de cette Oeuvre. Cette cérémonie du Baptême avait eu lieu à Sherbrooke en 1975 et regroupait pour la circonstance sa famille naturelle, mais aussi et surtout sa famille spirituelle dont les parrain et marraine de l'Oeuvre (Jean-Paul et Yolande Bélanger) et toi, sa Mère spirituelle. (Cf. *Vie d'Amour*, vol. XI, chap. 46, pp. 255-257)

Est-ce aussi une coïncidence que son image de Fils de Marie soit justement une main qui baptise avec cette seule parole au bas de l'image: «CREDO»? Je crois qu'il était inscrit dans le plan Divin qu'il fût celui qui a été choisi pour présider le premier Baptême dans cette enceinte eucharistique et mariale. Quelle suite logique dans le plan de Dieu! Cette spirale d'Amour dans laquelle Dieu nous entraîne nous ramène inlassablement aux origines divines de cette Oeuvre et ainsi les derniers gestes posés sont éclairés par les premiers.

Nos félicitations à la petite Sara qui fait maintenant partie de la grande famille des «Enfants de Dieu» et qui a la chance d'être issue de deux familles que l'on peut considérer comme «piliers» dans cette Oeuvre (famille Laprise et famille Giguère). Puisse la Dame de tous les Peuples la porter toujours dans son coeur de Mère et que son âme s'embrace sous les feux de l'Amour divin!

Merci, chère Marie-Paule, pour tes Fiat sans cesse répétés au long des années. Cette grâce – que la petite Sara puisse être baptisée dans ce sanctuaire de Spiri-Maria – est un autre des nombreux fruits qui découlent de ton obéissance inconditionnelle aux Volontés de Dieu et de ton amour sans bornes pour les âmes!

Soeur Louise Hélie

20 septembre 1975

Apothéose de Paix à Sherbrooke

Dans les années 1970, pour répondre aux demandes du Ciel, l'Armée de Marie a organisé de nombreuses journées de prières qui prenaient le nom d'Apothéoses et dont le programme était dicté par le Ciel.

À L'APOTHÉOSE QUI SERA TENUE À SHERBROOKE.» Le moment du témoignage était même «indiqué»: après l'Intercession pour la paix.

L'année précédente, Jean-Paul Bé-



Jean-Paul et Yolande Bélanger

langer avait été jugé incurable par cinq spécialistes après avoir été victime de trois infarctus. Miraculeusement guéri le 29 avril 1974 grâce à l'intervention de Marie-Paule, ce père de famille s'était par la suite donné à l'Armée de Marie avec son épouse Yolande, et ils avaient été nommés parrain et marraine de l'Armée de Marie. Informés de la demande d'En-Haut, Jean-Paul et Yolande avaient consenti à livrer leur témoignage à Sherbrooke.

Pour cette Apothéose, Marie-Paule devait porter sa robe blanche de Jérusalem. Il s'agit d'une robe dont le Seigneur lui avait «montré» le modèle, lui ordonnant de se la procurer. Elle avait en vain cherché cette robe à Québec et elle l'avait décrite à ses collaboratrices. C'est lors du pèlerinage de l'Armée de Marie en Terre Sainte, le 3 juin 1975, qu'une dame du groupe lui montra une robe dans un magasin de l'hôtel où elle résidait. Cette robe était la seule de ce modèle et elle lui allait comme un gant. Sur l'indication du Ciel, elle l'avait portée pour l'Apothéose de Paix à la Basilique Sainte-Anne-de-Beaupré, le 6 septembre 1975, alors qu'elle devait entrer avec Mgr van Lierde pour le Témoignage de fidélité à l'Église. (Lorsque Marie-



Modèle de la robe

20 septembre 1975, Sherbrooke - Repas dans la famille Laprise après l'Apothéose de Paix.



Vue d'un autre angle: le parrain et la marraine de l'Armée de Marie, Yolande et Jean-Paul Bélanger, sont à la droite de Marie-Paule placée au centre.



La première Apothéose, sous le nom d'Apothéose de Paix, eut lieu le 14 septembre 1974 en la basilique Saint-Pierre de Rome et fut présidée par S. Exc. Mgr Jean-Pierre van Lierde, sous le regard émerveillé de 300 pèlerins de l'Armée de Marie du Canada et des États-Unis auxquels s'étaient joints des Chevaliers d'Europe. En une période de contestation mondiale, tous avaient témoigné de leur fidélité au Pape Paul VI.

Il y eut ainsi, en l'année 1975, douze Apothéoses de Paix en douze semaines, en des lieux différents. Pour l'Apothéose de Paix prévue à Sherbrooke le 20 septembre 1975 en l'église Saint-Jean-Baptiste, le Ciel avait ordonné: «JEAN-PAUL ET YOLANDE DONNERONT LEUR TÉMOIGNAGE

de l'Oeuvre, au son de la «Marche pontificale» c'est l'entrée du drapeau papal suivi, à droite, du Père Denis revêtu des vêtements sacerdotaux et, à gauche, de Marie-Paule vêtue de blanc.

Après la cérémonie, Marie-Paule et sa mère, Maman Laura, les parrain et marraine de l'Armée de Marie, Jean-Paul et Yolande, et d'autres collaborateurs prennent le repas du soir avec le Père Denis et sa famille avant de retourner à Québec.

Le lendemain, 21 septembre, le Seigneur fait repasser sur l'oeil de l'âme de Marie-Paule les images de la cérémonie de la veille et Il lui apporte des précisions:

«VOILÀ, C'ÉTAIT COMME LE BAPTÊME DU PREMIER FILS DE MARIE. LE PARRAIN ET LA MARRAINE DE L'ARMÉE DE MARIE ONT D'ABORD TÉMOIGNÉ LEUR FOI EN CETTE OEUVRE SI BELLE.»

Marie-Paule rapporte en *Vie d'Amour* les images qui lui sont «montrées» et elle en explique la signification:

«Et ce fut l'entrée de la mère spiri-

tuelle, en robe blanche, comme une aube, et du fils, vêtu de l'aube et du vêtement sacerdotal, image de tous les nouveaux fils régénérés du Peuple des Rois.

«Tout se déroule encore sous mes yeux et je nous revois dans la famille Laprise pour le repas du soir où fraternisent une vingtaine de personnes, ignorant que Dieu a des desseins bien marqués au sujet de cette fête fraternelle.

«Le Seigneur me fait comprendre que ce repas dans la famille du premier fils de Marie était précisément le repas qui suit la cérémonie du Baptême, le parrain et la marraine étant présents.» (Vie d'Amour, vol. XI, chap. 46, pp. 256-257)

L'Apothéose de Paix du 20 septembre 1975, à Sherbrooke, avait donc eu un caractère particulier qui n'a été dévoilé à Marie-Paule que par la suite: le Baptême du premier Fils de Marie. À l'insu de tous, le Ciel avait tout préparé: le parrain et la marraine de l'Oeuvre avaient témoigné de leur foi en l'Oeuvre, la Mère spirituelle accompagnait son fils spirituel, et tous deux étaient vêtus de blanc; même le repas de fête avait été prévu.

Le Seigneur a aussi inspiré une religieuse qui a confirmé cette cérémonie du Baptême: immédiatement après l'Apothéose de Paix, dans la sacristie de l'église Saint-Jean-Baptiste, Soeur X... – que Marie-Paule connaissait depuis peu – déclare au Père Denis qu'il est fils de Marie. Celui-ci répond: «Oui, je suis fils de Marie, le premier fils de Marie, et en moi tous les autres qui viendront sont compris.»

Soeur X... continue à l'endroit de Marie-Paule: «Le Père Denis est ton fils. Il a été baptisé aujourd'hui dans l'église Saint-Jean-Baptiste, dont le nom rappelle celui qui a baptisé Notre-Seigneur, et qui est aussi le patron des Canadiens français.»

Avant de s'adresser à Marie-Paule,

Soeur X... précise aussi que «les événements que nous vivons sont la réalisation du chapitre 20 de l'Apocalypse». Or, ce chapitre traite du «règne de mille années»:

«Je vis un Ange descendre du ciel, tenant à la main la clef de l'Abîme, ainsi qu'une énorme chaîne. [Raoul Auclair, prophète de Marie, a identifié cet Ange comme étant l'Immaculée qui, à la Salette, est apparue portant au cou une lourde chaîne.] Il maîtrisa le Dragon, l'antique Serpent, – c'est le Diable, Satan, – et l'enchaîna pour 1000 années.»

LE DÉBUT D'UN TEMPS NOUVEAU

On peut faire certains rapprochements entre le «Baptême» du premier Fils de Marie, en 1975, et le Baptême de la petite Sara qui, le 1^{er} janvier 2006, après être devenue enfant de Dieu, a été admise dans la Famille des Fils et Filles de Marie où les nouveaux membres reçoivent un habit religieux (une pèlerine pour les enfants), la Médaille miraculeuse et un nom nouveau.

En 1975, à l'occasion du «Baptême» du premier Fils de Marie, les parrain et marraine de l'Armée de Marie ont témoigné de leur foi en l'Oeuvre mariale. À l'occasion du Baptême de Sara, ses grands-parents paternels et maternels ont aussi témoigné de leur foi en l'Oeuvre: le témoignage d'Yvan et d'Anne Laprise, grands-parents paternels, a été donné dans leur lettre du 28 décembre; celui d'Alain et de Marie Têtu, grands-parents maternels, a été donné au lendemain du Baptême. (Voir en page 9)

En 1975, le premier Fils de Marie était accompagné par celle qui, au milieu de nous, représente l'Immaculée. Le 1^{er} janvier 2006, Sara était reçue Fille de Marie par Madame Charlotte Bélanger qui a succédé à notre Fondatrice comme Maman internationale de la Famille des Fils et Filles de Marie.



Les quatre générations des côtés maternel et paternel de Sara:

De gauche à droite: Henriette Bérubé (arrière-grand-mère maternelle); Alain Têtu et Marie Bérubé (grands-parents maternels); Anne-Catherine Têtu et Marie-Pierre Laprise (portant la petite Sara); Anne Giguère et Yvan Laprise (grands-parents paternels); en avant, Soeur Thérèse Laprise (arrière-grand-mère paternelle, mère d'Yvan); et Odette et Grégoire Giguère (arrière-grands-parents paternels, parents de Anne).

En 1975, après le témoignage des parrain et marraine de l'Armée de Marie, la «Marche pontificale» de Gounod a retenti, accompagnant le drapeau papal et l'entrée de la mère et du fils spirituels. Marie, Mère de l'Église, marquait ainsi le début d'un temps nouveau et donnait une nouvelle impulsion à l'Église pour la préparer au Royaume: ces 1000 ans de paix annoncés dans l'Apocalypse (le témoignage des parrain et marraine de l'Armée de Marie suivait l'Intercession pour la paix, dans le cadre d'une Apo-théose de Paix de l'Armée de Marie).

Tout se tient dans le plan divin! Habituellement, ce n'est qu'après les événements que l'on peut admirer le fil d'or qui les relie.



De gauche à droite: Odette et Grégoire Giguère, Anne-Catherine (portant Sara) et Marie-Pierre Laprise, Anne et Yvan Laprise, et, en avant, Soeur Thérèse Laprise.

Marie-Paule, en 1970, avait exposé ainsi la différence entre les prêtres et les Fils de Marie: «Le Seigneur Jésus est passé sur terre et Il a donné à Dieu Ses Fils-Prêtres. Marie passe à son tour et Elle donnera à Dieu ses Fils, afin qu'ils redonnent le Christ au monde.» (Vie d'Amour, vol. V, chap. 37, p. 200)

Les Fils de Marie sont à un titre spécial les Fils de Dieu et de l'Immaculée..., quelle grande mission qui se déploiera dans le cadre de l'Église de Jean, l'Église du Royaume annoncé par la Dame de Tous les Peuples!

La lutte contre cette nouvelle Église n'est pas finie, nous le savons, mais nous avons confiance en la Providence qui continuera de guider l'Oeuvre mariale, comme il en a toujours été au cours de son histoire. Rendons grâce à Dieu et à l'Immaculée!

15 janvier 2006

Sylvie Payeur-Raynauld

«Le Mystère caché depuis toujours est maintenant manifesté.»

Lettre de Soeur Jeanne d'Arc à Mère Paul-Marie

Chère Mère,

Cette antienne que nous chantons au milieu du jour de l'Épiphanie m'impressionne par son actualité. Si la présence des Rois mages a été l'occasion de la première manifestation du Rédempteur au monde, car c'était son Heure..., qui, sauf les pauvres bergers et les humbles Mages, a reconnu le Sauveur du monde?

Aujourd'hui, c'est l'Heure de Marie. Vie d'Amour a fait connaître ses nombreuses manifestations... comprises seulement par le nombre restreint des «tout-petits» qui ont lu et cru.

Mais, en ce temps de la fin, «ce mystère caché depuis toujours est maintenant manifesté» ouvertement devant l'Église de Pierre afin qu'elle saisisse sa chance et l'accueille pour en faire bénéficier toute l'humanité.

Nos prophètes contemporains et les petits ont déchiré le voile du mystère marial qui, depuis longtemps, l'enveloppait... Ils se sont émerveillés devant la Sagesse, la Puissance et la Miséricorde de Dieu.

Aujourd'hui, plus que jamais, cette manifestation devient fulgurante par les grâces que le Seigneur se plaît à multiplier pour confirmer et couronner l'Oeuvre de la Co-Rédemption que l'Immaculée est venue accomplir par et dans sa Servante. Les derniers numéros du journal sont de plus en plus une merveilleuse manifestation de Marie à travers celle qui a été son Instrument fidèle.

Tous les articles sont porteurs de lumière, d'amour, de joie et de paix! Le coeur se gonfle de bonheur d'appartenir au lignage de Marie et ne cesse de rendre grâce pour tant de grâces.

J'ai terminé ma lecture du journal n° 176 avec les biographies de nos défenseurs déjà rendus Là-Haut. Quel beau témoignage de vie et de fidélité ils nous ont donné et quels bons souvenirs ils nous rappellent!

Sincère merci à toi, chère Maman, héraut discret de ces pages, et merci à tous les collaborateurs de ces numéros exceptionnels qui manifestent avec une forte conviction la Présence de MARIE en notre temps.

Avec amour et reconnaissance,

Soeur Jeanne d'Arc Demers

Réponse de Soeur Micheline à Soeur Jeanne d'Arc

Ce 11 janvier 2006

Chère Soeur Jeanne d'Arc,

En lisant votre lettre adressée à Mère Paul-Marie en guise d'appréciation pour ce dernier numéro du journal si sublime par son contenu, nous pouvons presque vous comparer à Élisabeth lors de la Visitation de Marie, tant vous «exultez de joie» devant l'accomplissement du Mystère qui se révèle sous nos yeux.

Oh! oui, elle est juste, cette antienne que vous citez: «Le mystère caché depuis toujours est maintenant manifesté.» Avec votre frère Majella – qui vous a introduite auprès de Marie-Paule, vous demandant de la soutenir – et la chère Maman Julia, vous avez été les premiers témoins. Vous êtes devenue la compagne par excellence et, avant l'aurore de cette Oeuvre merveilleuse qui se préparait, vous avez découvert l'«Étoile» que vous suivez depuis ce jour avec une fidélité et une ardeur indescriptibles. Plus nous avançons dans l'Oeuvre, plus l'Évangile semble s'éclairer d'une Lumière nouvelle. Que de phrases résonnent avec plus de force, configurant toujours plus la Co-Rédemption à la Rédemption!

Voici un autre exemple: dans les intercessions des Laudes du 7 janvier, nous pouvons lire: «Tu as révélé aux hommes le coeur du Père: montre-nous comment accorder nos actes à ta parole.» N'est-ce pas significatif? «Révéler le coeur du Père...» Avant aujourd'hui, nous lisions ces Vérités sans y accorder trop d'importance. Mais cela ne peut être plus clair! Il nous faudrait reprendre toute la Liturgie en y projetant les faisceaux de Lumière qui jaillissent des grâces que Mère Paul-Marie accepte de partager avec nous. Tout prend une autre valeur.

Merci d'être là! Pour les plus jeunes qui bénéficient de votre riche expérience de vie, vous avez été et vous êtes toujours un pilier pour l'Oeuvre et la Communauté. Restons unies dans la joie de servir, car de notre don dans le moment présent dépendent les vocations de demain.

Souvenirs aimants de notre Maman et notre reconnaissance pour vos bons conseils.

Pour Mère Paul-Marie,
par Soeur Micheline

Lettre de la famille Têtu à Marie-Paule

Très chère Marie-Paule,

Voici une simple lettre de la part de notre famille pour t'exprimer toute notre reconnaissance pour cette journée céleste que nous avons vécue à Spiri-Maria, le 1^{er} janvier 2006.

Ces derniers temps ont été passablement éprouvants pour nous et pour la famille d'Yvan et d'Anne Laprise à la suite du refus, de la part du Commissaire pontifical et de l'Archidiocèse de Québec, de permettre au Père Denis Laprise de conférer le sacrement du Baptême à Sara, fille de Marie-Pierre et d'Anne-Catherine. Je n'ai pas l'intention de reprendre ici le détail des événements qui ont suivi ce refus répété, car Yvan a très bien fait ce travail dans la lettre qu'il t'a envoyée le 28 décembre 2005. Cependant, il m'a été permis de constater, comme «en première loge», la fermeture des autorités ecclésiastiques face à l'Armée de Marie et à sa Fondatrice. Devant ce refus significatif pour l'enfant, les parents et les grands-parents, c'est avec joie que Marie et moi avons souscrit à la demande écrite d'Yvan que la petite Sara soit baptisée au Centre eucharistique et marial Spiri-Maria par le Père Denis Laprise.

Marie et moi avons joint les rangs de l'Armée de Marie quelque temps après notre mariage, en mai 1977. À ce moment-là, nous cherchions à avoir une vie de couple qui soit conforme à notre engagement et à nos aspirations spirituelles. C'est précisément dans l'Armée de Marie que nous avons trouvé tout ce qui nous manquait et bien plus, grâce à la lecture d'auteurs spirituels et surtout de *Vie d'Amour*. À partir de ce jour, toutes nos activités familiales et notre interaction avec le monde ont été orientées en fonction de notre réforme intérieure et de la spiritualité de cette Oeuvre divine. Étant militaire de carrière, j'ai été affecté, avec ma famille, à différents postes un peu partout au pays et à l'étranger. Ces éloignements physiques n'ont jamais tari notre attachement à l'Oeuvre et c'est par le biais d'un petit centre familial de prières que nous invitons des amis du milieu militaire à partager notre soif de spiritualité. Nous avons même profité du fait que nous vivions en Europe pour nous joindre aux groupes de pèlerins qui se rendaient dans les différents centres de pèlerinage, cela nous permettait de recharger nos batteries spirituelles et de faire le point sur l'état et la progression de l'Oeuvre. C'est à travers ces belles rencontres et ces échanges que nous avons été mis en contact avec la famille Laprise et que, de loin, nous suivions son implication dans l'Armée de Marie. Nous étions loin de penser que nos destinées familiales se rejoindraient, comme c'est le cas aujourd'hui, mais nous avons toujours gardé une affection fraternelle toute spéciale envers ses membres et plus particulièrement envers le Père Denis Laprise.

Ces liens se sont resserrés encore davantage lors des affectations subséquentes au pays et plus particulièrement à Québec, alors qu'il nous était désormais possible d'assister aux grandes fêtes et réunions de prière. Depuis que je suis définitivement à Québec, c'est-à-dire depuis 1996, Marie et moi avons voulu nouer des liens plus étroits avec l'Oeuvre et créer un sentiment d'appartenance et d'origine pour nos filles. C'est pourquoi nous avons participé assidûment aux activités du Centre de l'Immaculée. Le point de référence a donc été l'Armée de Marie et c'est avec joie que nous avons constaté que nos filles ont d'abord accepté d'adhérer à l'Oeuvre et puis qu'elles ont évolué à l'intérieur de celle-ci. La décision de rester définitivement à Québec a été prise en toute connaissance de cause et elle correspondait à nos choix de départ comme époux. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que, sans la grâce d'état, nos choix auraient été différents et notre réalité familiale également. Sans l'Armée de Marie, nous ne serions pas là où nous sommes aujourd'hui.

J'ai pris ma retraite des Forces armées canadiennes le 13 juin 2004, après presque 39 ans de service comme officier d'infanterie. Pendant la plus grande partie de cette carrière, soit de notre mariage en 1977 jusqu'à ma retraite en 2004, nous avons essayé et nous nous efforçons toujours de faire notre réforme intérieure, à titre personnel et en tant que couple. Rien de bien facile, mais nous savons que la Vierge Marie a toujours été présente dans notre vie pour nous protéger. Oui, nous croyons que l'Armée de Marie est une Oeuvre divine, car les grâces et les fruits qu'elle nous a apportés tant sur le plan personnel que sur le plan familial ne se comptent plus, tellement il y en a; il s'agit simplement d'ouvrir les yeux et de voir ce qui se passe lorsque nous vivons en conformité avec les lois de Dieu. Nous le découvrons encore davantage au fur et à mesure que nous vivons cette union plus intensément.

Tout cela semble bien loin du Baptême de Sara, en lequel je vois non seulement un nouveau départ issu d'un aboutissement et d'un plan Divin qui nous dépasse, mais aussi une grâce pour laquelle le mérite ne peut que te revenir comme Maman spirituelle. Nous sommes bien petits et nous allons là où la Dame nous veut! Pourquoi nous? Je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est qu'il faut avoir un coeur de petit enfant pour renaître et que le Baptême de Sara est un bel exemple d'une telle «renaissance».

Je me fais donc le porte-parole de tous les membres de notre famille pour te remercier d'être notre Maman et de nous avoir conduits jusqu'ici. Nous désirons demeurer dans la foi et l'abandon et utiliser le temps qui nous est donné pour faire honneur à Dieu et Sa Mère et pour Les aimer à travers tout ce que tu nous as apporté et continues de nous mériter sur cette terre.

Merci de nous lire et merci de ton amour.

**Alain et Marie,
Anne-Catherine, Geneviève et Marie-Hélène**

Québec, le 2 janvier 2006



Lieutenant-colonel (ret.)
J.R.A. Têtu, O.M.M., C.D.

LE LIEUTENANT-COLONEL RETRAITÉ ALAIN TÊTU

Sachant qu'il avait été officier dans l'Armée canadienne, nous avons demandé à Alain Têtu de nous préciser son grade militaire et de nous faire connaître les décorations qu'il a reçues dans les Forces canadiennes. Il nous a donné ce titre:

Lieutenant-colonel (ret.) J.R.A. Têtu, O.M.M., C.D.

Sollicité à nouveau de préciser la signification des abréviations (bien obscures pour des profanes!), il a bien voulu accéder à notre demande – ajoutant modestement que ce n'était «absolument pas nécessaire de dire quoi que ce soit» sur ses décorations dans notre journal – et, pour le bénéfice de nos lecteurs, nous fournissons donc quelques explications.

Les lettres «ret.» entre parenthèses signifient «retraité»; les lettres «J.R.A.» sont les initiales de ses prénoms: Joseph, Rodrigue, Alain; les lettres «O.M.M.» signifient qu'il a été décoré, en tant qu'Officier, de l'Ordre du mérite militaire; et les lettres «C.D.» indiquent qu'il a reçu la médaille de la Décoration des Forces canadiennes.

C'est le 5 février 1997 qu'a eu lieu son investiture comme **Officier de l'Ordre du mérite militaire**; voici la citation qui a été lue à cette occasion:

«Membre de la Branche de l'infanterie, le lieutenant-colonel Têtu est doté de grandes qualités professionnelles et personnelles. Se dévouant sans réserve au service de son pays depuis quelque vingt-huit années, il représente le Canada et les Forces canadiennes avec distinction. Il a été muté en Allemagne où il a occupé des postes importants dans l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et avec la 4^e Brigade mécanisée. L'excellence de son rendement lui a valu d'être sélectionné personnellement par le commandant de la 4^e Brigade pour occuper les exigeantes fonctions d'aide de camp. Par la suite, il a servi quatre années comme instructeur et officier d'état-major au Centre d'instruction au combat de Gagetown où, encore une fois, il s'est distingué par une compétence remarquable. Il a été très actif au sein du mouvement des Cadets de l'Armée en consacrant plusieurs étés à donner une formation civique de première classe aux jeunes cadets. De plus, il assume un rôle de leadership dans la vie communautaire en oeuvrant à la promotion de valeurs pastorales et religieuses.»

per les exigeantes fonctions d'aide de camp. Par la suite, il a servi quatre années comme instructeur et officier d'état-major au Centre d'instruction au combat de Gagetown où, encore une fois, il s'est distingué par une compétence remarquable. Il a été très actif au sein du mouvement des Cadets de l'Armée en consacrant plusieurs étés à donner une formation civique de première classe aux jeunes cadets. De plus, il assume un rôle de leadership dans la vie communautaire en oeuvrant à la promotion de valeurs pastorales et religieuses.»

Pour ce qui est de la **Décoration des Forces canadiennes** (C.D.), elle est remise, nous a précisé Alain, «à tous les militaires après 12 années de loyaux services à la Nation, et il s'y ajoute une barrette pour chaque période supplémentaire de 10 ans de service. En ce qui me concerne, j'ai donc reçu la médaille plus deux barrettes, car j'ai complété presque 39 ans de service. Cette décoration représente tous les sacrifices consentis, tant sur le plan personnel que sur le plan familial, pour répondre à l'appel de service en dépit de tous les inconvénients et inconforts que provoquent tous les déménagements et adaptations.»

Bien que la modestie d'Alain puisse souffrir de ces explications sur le service exceptionnel qu'il a rendu à la société au cours de sa carrière militaire, son exemple est une source d'inspiration pour nous tous.

La Rédaction

Signification des six médailles décernées au lieutenant-colonel Alain Têtu:

Sur l'uniforme, les médailles sont disposées de gauche à droite, en ordre de préséance: 1- l'O.M.M. (Officier de l'Ordre du mérite militaire); 2- la Médaille du service spécial au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN); 3- la Médaille canadienne du maintien de la paix; 4- la Médaille de la Force des Nations unies à Chypre; 5- la Médaille du jubilé de Sa Majesté la reine Élisabeth II; 6- la Décoration des Forces canadiennes (CD) avec deux barrettes.



Médaille de l'Ordre du mérite militaire



Décoration des Forces canadiennes

LETTRES ET APPELS TÉLÉPHONIQUES SE SUCCÈDENT...

La pensée du Père Pierre Mastropietro

(...) J'ai pu assister discrètement au Baptême de la petite Marie Anne Sara. Quel grand et beau moment, riche de grâces et lourd de signification nous vivons! Il n'y a pas de mots pour exprimer mon émerveillement et ma reconnaissance envers Dieu et l'Immaculée pour cet heureux événement qui marque une étape décisive vers le Royaume. Cette heure solennelle qui vient de sonner, en ce Jour de l'an 2006, semble bien être celle de l'Apôtre bien-aimé qui, à la demande du Seigneur, accepte de prendre pleinement et définitivement Marie chez lui comme sa propre Mère...

Puissions-nous marcher dans l'obéissance et dans la fidélité inconditionnelle au Seigneur, afin qu'Il ait toute la place et accomplisse pleinement Son Oeuvre d'Amour!

1^{er} janvier 2006

Père Pierre

* * *

Lettre de Marie-Pierre et Anne-Catherine à Marie-Paule

Très chère Marie-Paule,

Marie-Pierre et moi-même tenons à te remercier, comme l'ont fait nos parents, pour le Baptême célébré le 1^{er} janvier 2006 à Spiri-Maria. Nous souhaitons faire baptiser Sara à Spiri-Maria, sans penser que cela pourrait être réellement possible. Nous avons été à la fois surpris et très heureux d'apprendre cette agréable nouvelle. Rendons grâce à Dieu pour sa bonté et ses douces grâces du Ciel!

En plus, Sara a été reçue Fille de Marie, une autre très belle grâce... Sa patronne est sainte Catherine Labouré (Sara est née le 28 novembre 2005) et c'est le nom nouveau de Fille de Marie que nous lui avons donné. L'image qu'elle a reçue, lors de sa réception, est celle d'un jeune ange qui attache une médaille miraculeuse autour du cou d'un petit enfant... Le Bon Dieu se manifeste tellement à travers les petites choses et nous savons que ce Baptême et sa réception comme Fille de Marie étaient voulus par Lui! Nous avons reçu beaucoup du Ciel et nous avons donc beaucoup à rendre pour la gloire du Seigneur!

Nous rendons grâce au Seigneur pour tout ce qu'Il nous donne (un beau bébé en santé, de la nourriture, tout ce qu'il nous faut pour vivre, etc.) et nous Le remercions particulièrement de t'avoir comme Maman sur terre... Nous ne comprenons pas toujours Ses vues, mais nous savons que nous vivons un temps nouveau, merveilleux, et que ce ne serait pas le cas sans l'Armée de Marie et sans toi...

Merci encore une fois pour tout, de prier pour nous et de nous avoir permis de connaître une Oeuvre si merveilleuse!

Rendons grâce à Dieu!

Le 9 janvier 2006

Marie-Pierre, Anne-Catherine et Sara

COMMUNICATIONS AVEC M. L'ABBÉ MICHEL FOURNIER, PAROISSE BIENHEUREUX-FRANÇOIS-DE-LAVAL, QUÉBEC

Le 12 janvier, Monsieur le curé Michel Fournier fait un appel téléphonique aux parents de Sara, Marie-Pierre et Anne-Catherine, pour leur poser quelques questions.

Voici le compte rendu de la conversation que ceux-ci font dans un courriel adressé à Marie-Paule le 15 janvier:

Lettre d'Anne-Catherine Têtu, mère de Sara, à Marie-Paule

Très chère Maman,

(...) Nous voulons te mentionner un fait sur la recommandation d'Yvan, le père de Marie-Pierre.

Le 12 janvier, nous avons reçu un appel téléphonique de l'abbé Fournier, de la paroisse Saint-Pie-X. Il a téléphoné vers 15h30 pour nous demander plusieurs informations... Il voulait savoir si, effectivement, Sara avait été baptisée le 1^{er} janvier 2006 à Spiri-Maria par le Père Denis Laprise. Aussi, il nous a demandé si nous avions été libres dans notre décision de la faire baptiser à Spiri-Maria. Finalement, il voulait se faire confirmer que le nom usuel du bébé était bien Sara. Il nous a aussi rappelé qu'il nous accueillerait toujours ouvertement et avec sérénité dans sa paroisse.

C'est à moi qu'il a parlé [Anne-Catherine] et j'ai répondu honnêtement à toutes ses questions, lui disant que tout s'était déroulé comme il affirmait et que nous étions très heureux que Sara se soit fait baptiser à Spiri-Maria. Je lui ai confirmé que nous avions été totalement libres dans notre choix et que nous tenions à ce que le Père Denis Laprise préside la cérémonie du Baptême.

La conversation s'est terminée sur une note amicale de sa part et de la mienne, mais je n'ai pas ajouté de commentaire en plus de ce qu'il voulait savoir. Je trouvais curieux qu'il téléphone pour avoir ces informations.

Comme nous n'avons rien à cacher, j'ai répondu en toute honnêteté... Nous tenions à te faire part de cette situation... Merci encore pour tout! Avec tout notre amour,

15 janvier 2006

Marie-Pierre et Anne-Catherine

Réponse de Soeur Micheline à Anne-Catherine et à Marie-Pierre Laprise

Lac-Etchemin, le 15 janvier 2006

Chers Anne-Catherine et Marie-Pierre,

Votre message a été transmis sans délai à Mère Paul-Marie et elle me demande de vous remercier pour la relation qu'Anne-Catherine a faite à la suite de cet appel de M. l'abbé Michel Fournier.

C'est très bien d'avoir répondu «honnêtement à toutes [ses] questions». Le Baptême de Sara n'a certainement pas fini de susciter des interrogations.

Pour ce qui est de votre «totale liberté» quant au choix de faire baptiser votre fille à Spiri-Maria, Mère Paul-Marie le confirme aussi, car vous en avez fait la demande «librement», sans subir aucune influence, désirant que le Père Denis officie au Baptême, alors que les démarches avaient échoué à Québec.

Il convient de préciser qu'avant la naissance de Sara beaucoup d'autres parents ont souhaité, comme vous, faire baptiser leur enfant à la chapelle, que des jeunes voulaient que leur mariage y soit célébré et que des familles qui vivaient un deuil demandaient une messe de funérailles sans avoir à passer par l'église locale, mais que toutes ces demandes ont été refusées par nous. Auparavant, Mère Paul-Marie avait dit aux Pères Pierre et Victor: «Même si dix familles Laprise demandaient qu'un Baptême soit fait à Spiri-Maria, ce serait un refus.» Et les Pères ainsi que le Père Denis étaient du même avis. Ensuite, ils ont appris le refus du Commissaire et l'intervention du Ciel avant même la demande inattendue des parents.

Alors, pour Sara, le Baptême n'aurait pas eu lieu si une barrière n'avait pas été dressée par les hommes et si le Ciel n'était pas intervenu, car les Dirigeants ne voulaient pas déroger à ce principe.

Nous parlons souvent de transparence dans l'Oeuvre. Vous avez bien fait de répondre à toutes les questions, même si cela vous semblait exagéré.

Merci beaucoup à vous deux et baisers maternels à votre trésor.

Pour Mère Paul-Marie,
par Soeur Micheline

APPEL DE M. L'ABBÉ MICHEL FOURNIER AU PÈRE DENIS LAPRISE

Après cet appel à Marie-Pierre et à Anne-Catherine, M. le Curé Fournier téléphone au Père Denis Laprise, à Spiri-Maria. Celui-ci, absent de son bureau, retourne l'appel quelques minutes plus tard.

M. le Curé Fournier veut bien sûr parler du Baptême qui a eu lieu le 1^{er} janvier à Spiri-Maria et le Père Denis lui précise que les parents, Marie-Pierre et Anne-Catherine, ont insisté en ce sens. M. le Curé souligne qu'il s'agit d'une «situation un peu particulière», car d'ordinaire «une célébration comme celle-là se fait dans une église paroissiale», et il pense que la situation est délicate car, lui semble-t-il, «ça éloigne la communion», «la communion s'étiolle et s'amointrit».

Le Père Denis lui rappelle que Mgr Prendergast «a dit clairement qu'il n'y avait pas de communion aussi longtemps qu'on n'aurait pas réglé les choses avec les autorités ecclésiastiques», et que la situation traîne en longueur depuis 1991. Il souligne que le problème ne concerne pas les Fils de Marie, mais leur Fondatrice: les Fils de Marie ont oeuvré et oeuvrent encore en d'autres diocèses à travers le monde, sans rencontrer de problèmes. Puis il affirme croire en la vie mystique de Marie-Paule, contrairement aux évêques qui ne se sont pas penchés vraiment sur son cas.

Lorsque M. le Curé Fournier suggère des rencontres informelles, non officielles, afin de changer l'état d'esprit, le Père Denis répond qu'il n'a pas autorité pour dire ce qui peut être fait, et que, de toute façon, les discussions seraient une perte de temps: «On voit une situation et on essaie d'être objectifs vis-à-vis de cette situation, dit-il, tandis que vous, vous n'arrivez pas à être objectifs devant des personnes qui ont une vie mystique.»

«UN ÉCRAN DE FUMÉE...»

M. le Curé Fournier déclare que, selon lui, «la question mystique a créé un écran de fumée par rapport aux enjeux de communion ecclésiale. Oui, la question mystique se pose, mais elle peut aussi constituer un écran de fumée, parce qu'il n'y a pas que cela. Les écrits de Mme Giguère sont une chose, les écrits de l'entourage de Mme Giguère sont une autre chose. J'appelle «entourage» des auteurs qu'on voit dans le journal «Le Royaume». – Le Père Pierre, Sylvie, Marc», répond le Père Denis. «Voilà, reprend M. le Curé. Je ne mets pas cela dans le même sac», comme on dit. – Vous mettez en doute leur crédibilité», reprend le Père Denis, qui ajoute: «C'est la transparence qui ne vous convient pas. On a dit comment les choses s'étaient passées pour montrer la beauté, jusqu'à quel point le Seigneur permet des choses et donne de belles grâces. Ce n'est pas négatif pour Monseigneur [Prendergast], pas du tout! Je lui ai écrit une lettre



Père Denis
Laprise

de remerciement, et aussi une autre au Cardinal... Mais ce serait "vitriolique" [selon les propos de Mgr Prendergast]... On dit qu'on manipule..., mais on ne manipule pas du tout!»

«... SORTIR DE L'IMPASSE?...»

«Que faudrait-il faire pour sortir de l'impasse?» demande M. le Curé, qui souligne que, lorsque le nouveau Commissaire pontifical a pris en charge ce dossier, lui-même avait beaucoup d'enthousiasme à cause de son «profil extraordinaire» et qu'«il y avait là un nouveau momentum: [Monseigneur Prendergast] qui arrive avec ses atouts; il y avait un nouvel Évêque à Québec; il y avait un nouvel Évêque à Cornwall; un nouvel Évêque un peu partout... Il me semblait que le Saint-Esprit avait pavé le chemin pour faire quelque chose de positif.»

«Nous avons tous pensé ainsi», répond le Père Denis, mais, si les premières rencontres ont été belles, «à un moment donné, tout a bloqué, et ça s'aggrave d'une fois à l'autre. Monseigneur [Prendergast] m'a dit clairement [dans sa lettre]: "Avant, il n'y a pas de communion et, après, il n'y a pas de communion. Et aussi longtemps qu'il n'y aura pas de communion, qu'on ne se rallie pas..." Je veux vivre en paix. Je veux vivre mon sacerdoce, ma vie religieuse. Cela ne nous empêche pas d'être unis au Pape, à l'Église, etc., d'avoir la même foi que vous.

«Nous devons vivre, nous devons continuer. Ici, nous avons du travail abondamment! Les âmes ont soif et nous, comme prêtres, sommes obligés de donner. C'est ce que nous faisons. Nous répondons aux besoins des âmes. C'est toujours ça qui est le point de vue et le point essentiel. Pour vous, cela commence peut-être mal l'année, mais, pour nous, nous sommes heureux à travers tout cela.»

LE SEIGNEUR GUIDE SON OEUVRE

La relation des événements entourant le Baptême de Sara nous permet encore une fois de constater à quel point le Seigneur guide Son Oeuvre! Mais poursuivons donc le récit de cette page importante de notre histoire.

LA COMMUNION SE CONSTRUIT SUR LA VÉRITÉ

Notre journal relate les événements qui tissent la trame de l'histoire d'une Oeuvre de Dieu, une Oeuvre qui a tant fait pour les âmes et qui a été si malmenée par certaines Autorités de l'Église. Mais faut-il s'en étonner? «Quand une Oeuvre est authentique, affirmait saint Maximilien Kolbe, il faut qu'elle soit persécutée, même par les bons.»

La lutte qui nous est faite ne nous dispense pas du devoir de dire la vérité tout en nous efforçant d'être charitables et de demeurer dans l'amour, car notre journal doit continuer sa mission d'information tant pour le bénéfice de nos membres, qui ont le droit de connaître les développements de l'Oeuvre, que pour ceux qui, de l'extérieur, s'interrogent sur l'origine de tant d'actions contraires.

Dans son message pour la Journée mondiale des communications sociales, rendu public le 24 janvier 2006, le Pape Benoît XVI exhortait les médias d'information «à être responsables» et «à rendre compte avec exactitude des événements, à expliquer de manière complète les questions d'intérêt public, et à illustrer honnêtement tous les différents points de vue»: on ne pourra pas reprocher à notre journal de ne pas s'atteler à cette tâche! Et le Pape terminait ainsi son message: «Le Christ est notre paix. En lui nous sommes un. Démantelons ensemble les murs de division et d'hostilité et construisons la communion d'amour d'après les desseins du Créateur révélés à travers son Fils!»

«C'est à l'amour que vous aurez les uns pour les autres que l'on saura que vous êtes mes disciples», a dit Jésus.

L'amour demeure la pierre de touche qui permet de discerner l'action de Dieu dans les âmes, dans une Oeuvre et dans l'Église.

27 janvier 2006

Sylvie Payeur-Raynauld

«De petites unités en attendant la grande Unité»

En ce dimanche de l'Unité des Chrétiens, je m'inspire du Père Maurice Péloquin et de ce qu'il écrit à propos du mystère: «Le couronnement de Marie au Ciel»:

«Dieu couronne sa Mère au milieu des chants de jubilation de toute la cour céleste. Celui par qui tout a été créé et recréé, Celui qui est éternel et qui est né de Marie, couronne l'Immaculée, celle que l'ange salua comme "Pleine de grâce".

«Unie à tous les élus du Ciel, l'Église exprime ses remerciements à la Mère de Dieu, qui est aussi la Mère des hommes, mais elle la prie aussi afin que l'unité soit faite entre tous ses enfants. Que par la Vierge Reine, l'Église connaisse un renouvellement dans l'unité des peuples!

«Ô Marie, soyez notre refuge et notre avocate et conduisez-nous tous au Ciel!»

Quel délice céleste que ce numéro 176 du journal *Le Royaume* dans lequel les délicatesses du Ciel se multiplient! Quelle unité spéciale en ces pages ajoutées pour notre âme! En lisant ces pages, brûlées d'épuisement et brûlées d'amour, nous sommes brûlés d'émerveillement. Émerveillement céleste qui vient embellir notre quotidien. Pour nous, qui goûtons chaque parcelle de ce que le Ciel nous offre, nous prenons de plus en plus conscience de voir les événements célestes se dérouler tout près de nous.

L'Oeuvre est vivement attaquée, mais

nous avons nos défenseurs. La victoire mariale est assurée, car, le 13 mai 1917, à Fatima, Marie a dit à Lucie, François et Jacinthe: «À la fin, mon Coeur Immaculé triomphera.»

Mais cela ne s'arrête pas là, il y a également nos chers disparus qui, comme une succession de chapelets, nous rappellent chaque groupe de mystères.

Raoul Auclair nous présente *les mys-*



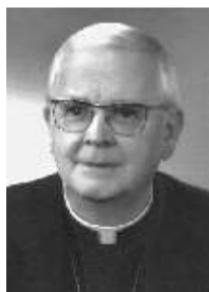
Raoul Auclair,
81 ans



1982 -
272 pages

tères joyeux: joie de l'Oeuvre de la Dame de Tous les peuples qu'il découvre par l'entremise d'Ida Peerdeman, et dont il entrevoit, par *Vie d'Amour*, la réalisation au Québec. Il avait l'esprit de pauvreté en laissant tous ses biens et sa France pour venir s'installer au Québec et terminer sa vie comme Frère, dans la Communauté des Fils de Marie.

Les mystères douloureux, avec le Père Philippe Roy: il était malade physique-



Abbé Philippe Roy,
72 ans



1^{er} Père marial
de l'Oeuvre

ment lorsque la Sainte Vierge l'a amené dans l'Oeuvre. Sa plus grande peine fut le décret du Cardinal Vachon, daté du 4 mai 1987. Il aimait les âmes d'une façon spéciale. *Que de conversions!* nous rappelle un chapitre d'un livre posthume sur sa vie et que de nombreux cours de catéchisme il a préparés pour les âmes!



Abbé Lionel
Mélançon, 82 ans



1983 -
48 pages

L'abbé Lionel Mélançon pourrait exprimer *les mystères glorieux* par ses

connaissances sur l'Écriture Sainte et cette brochure *Vie d'Amour: j'ai lu, j'ai cru!*, qui montre bien sa foi dans l'Oeuvre.



Père Jean-Claude
Guillemette, 62 ans



Aumônier des
Oblats-Patriotes

Le Père Jean-Claude Guillemette a vécu *les mystères lumineux* tout de suite après sa mort. Notre Maman a vu quelques fois son âme en adoration près de l'autel, alors que se déroulait la sainte messe. Il nous a communiqué son amour de l'Eucharistie.

C'est le «Magnificat» que nous devons chanter aujourd'hui en ce dimanche de l'Unité des Chrétiens.

L'Unité dans l'Oeuvre nous apporte cette consolation que nous désirons voir rayonner autour de nous également. À notre petite mesure, nous vivons de petites unités en attendant la grande Unité qui doit être apportée par le dogme de la Dame de Tous les Peuples.

Christiane Leblanc

«La Vie, qui était auprès du Père, s'est manifestée, elle nous est apparue»

L'antienne de la communion de la messe de ce mercredi 4 janvier 2006 est on ne peut plus d'actualité. Après la lecture du dernier journal *Le Royaume*, lequel atteint un sommet inégalé, oui, nous pouvons dire à notre tour: «La Vie, qui était auprès du Père, s'est manifestée, elle nous est apparue.» (1 Jn 1, 2) Marie-Paule, par les révélations qui lui sont imposées, nous propulse à des hauteurs vertigineuses.

Déjà, par la lecture et la relecture de *Vie d'Amour*, nous nous éloignons en quelque sorte de la terre, non pour oublier les nôtres, mais pour intercéder pour leur salut et celui de tous. Oh! oui! Que Ton règne arrive, Seigneur!

Te Deum laudamus! pour les siècles des siècles!

Soeur Marie-Gabrielle Carbonneau